

DOCTEUR ALEX ET MISTER TÜRK

LE 30 SEPTEMBRE 2010 JEAN MARC MANACH

Président de la CNIL, Alex Türk avait critiqué l'Hadopi, puis la LOPPSI. Sénateur du Nord, Alex Türk a voté pour l'Hadopi, et la LOPPSI.

Président de la CNIL, Alex Türk avait critiqué l'Hadopi. **Sénateur** (non inscrit, mais ex-RPR) du Nord, Alex Türk avait ensuite voté pour l'Hadopi. Puis vint la LOPPSI. Que croyez-vous qu'il fit ? **Non... Si !** Mieux : il a aussi défendu la façon, très novlangue orwellienne, qu'a le gouvernement de vouloir remplacer "dans tous les textes législatifs et réglementaires, le mot : « vidéosurveillance » par le mot : « vidéoprotection »", et voté contre trois amendements de l'opposition visant à sa suppression.

correspondants... Charles Baudelaire revendiquait deux droits fondamentaux : le droit de s'en aller et le droit de se contredire. Le droit de s'en aller, aujourd'hui, est malmené par la vidéosurveillance, la géolocalisation... et tous les traçages dans l'espace. Le droit de se contredire est bafoué par les informations et les images qui restent sur la Toile et qu'on ne peut pas faire disparaître : je dois quand même avoir le droit de dire blanc à 20 ans et de penser noir à 30 ! Il faudrait que les réseaux laissent la maîtrise de l'information aux utilisateurs. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Mais on voit bien que la technologie, en l'affaire, avance cent fois plus vite que notre capacité à la contrôler.

Le nouveau navigateur Internet, Google Chrome, rival d'Internet Explorer et de Firefox, par exemple, est très contesté. Quel usage - publicitaire, et autre - fera-t-il de toutes les informations qu'il stocke sur ses utilisateurs ? Et quelles précautions pouvons-nous prendre pour ne pas être fichés à notre insu ?

Face à cette déferlante, je ne vois que deux solutions.

Premièrement, faire de la pédagogie : il faut que les citoyens prennent conscience des avantages et des inconvénients de telle ou telle nouvelle technologie. Qu'ils gardent leur libre arbitre et qu'ils réfléchissent bien à ce qu'ils veulent livrer, ou pas, comme informations personnelles. On ne va quand même pas mettre une Cnil entre chaque citoyen et chaque technologie ! Il n'y a pas, en soi, de bonne ou mauvaise technologie. Chacune peut véhiculer le bien ou le mal. Prenez la technique qui permet de géolocaliser les personnes par les puces RFID (Radio Frequency Identification) ; ces radio-étiquettes incorporées dans le corps humain peuvent être



"Dans la nouvelle société numérique qui se prépare, le combat pour nos libertés me paraît aussi essentiel que la lutte pour la protection de l'environnement. Ce sont deux batailles parallèles."

D'après le PS, la **LOPPSI** serait le 17e projet de loi sécuritaire depuis 2002. Le PC, lui, en a dénombré 23, et le Centre 30. Loi "fourre-tout" visant à améliorer la "performance" en matière de sécurité, la LOPPSI ne prévoit aucune embauche de gendarmes ni policiers. Elle investit par contre énormément dans les nouvelles technologies, considérées comme "l'une des principales priorités" de la LOPPSI (voir **La LOPPSI kiffe grave les nouvelles technologies**).

Or, et comme le soulignait très justement le Groupement des industries de l'interconnexion des composants et des sous-ensembles électroniques (Gixel) dans un **Livre bleu** :

“

La sécurité est très souvent vécue dans nos sociétés démocratiques comme une atteinte aux libertés individuelles, il faut donc faire accepter par la population les technologies utilisées et parmi celles-ci la biométrie, la vidéosurveillance et les contrôles.

”

Le Gixel invitait ainsi pouvoirs publics et industriels à accompagner les mesures développées "pour faire accepter" la biométrie par "un effort de convivialité (...) et par l'apport de fonctionnalités attrayantes" :

“

. **Éducation dès l'école maternelle, les enfants utilisent cette technologie pour rentrer dans l'école, en sortir, déjeuner à la cantine, et les parents ou leurs représentants s'identifieront pour aller chercher les enfants.**

. **Introduction dans des biens de consommation, de confort ou des jeux : téléphone portable, ordinateur, voiture, domotique, jeux vidéo**

. **Développer les services « cardless » à la banque, au supermarché, dans les transports, pour l'accès Internet, ...”**

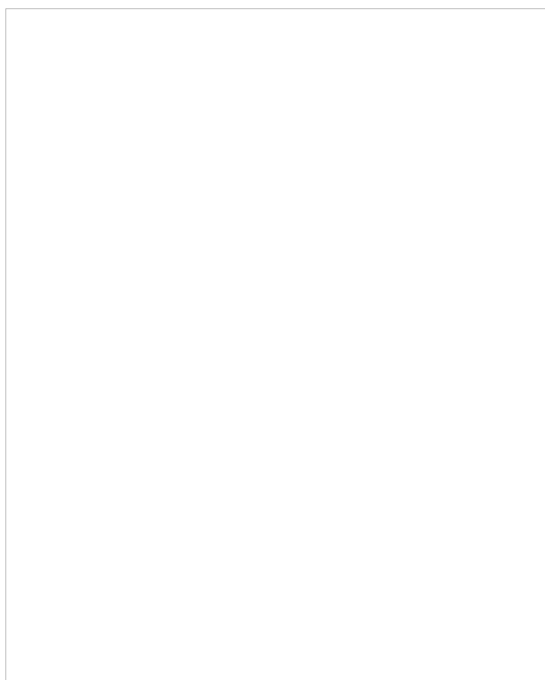


Constatant que la même approche ne pouvait pas vraiment être utilisée **“pour faire accepter les technologies de surveillance et de contrôle”**, le Gixel proposait enfin de **“recourir à la persuasion et à la réglementation en démontrant l'apport de ces technologies à la sérénité des populations et en minimisant la gêne occasionnée”**.

Et c'est exactement ce pour quoi le gouvernement a introduit, **par voie d'amendement** (il ne figurait pas dans le projet de loi, on se demande bien pourquoi), l'article 17a de la LOPPSI qui vise à remplacer, **“dans tous les textes législatifs et réglementaires, le mot : « vidéosurveillance » par le mot : « vidéoprotection »”**, au motif que :



Le mot de « vidéosurveillance » est inapproprié car le terme de « surveillance » peut laisser penser à nos concitoyens, à tort, que ces systèmes pourraient porter atteinte à certains aspects de la vie privée.



“Une caméra, ça n'a aucune sensibilité!”

Au Sénat, l'opposition avait déposé pas moins de **trois amendements** visant à la suppression de cet article, qualifié de **“visée mystificatrice”** dans la mesure où **“le fait de filmer une infraction, n'empêchant pas le délinquant de la commettre, ne protège en rien la victime”**.

Rappelant que 75% du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) était alloué au développement de la vidéosurveillance, alors même que **son efficacité n'était que de l'ordre de 1%**, **Eliane Assassi**, sénatrice communiste de Seine Saint Denis, souligna que **“le marché de la vidéosurveillance a explosé, passant de 473 millions d'euros en**

2000 à 750 millions en 2006“, soit +60%, et que ce “marché juteux” reste souvent dans “une grande opacité“, faute d’information sur le coût, l’efficacité et le fonctionnement de ses dispositifs :



Il me semble que l’on assiste à une privatisation rampante du domaine public.



Pour **Alima Boumediene-Thiery**, sénatrice socialiste de Paris, “il ne s’agit pas d’une « bagarre sémantique ». Les mots ont un sens, et il faut avoir le courage de ses idées !” :



Pourquoi mentir aux citoyens ? Il s’agit non pas de protéger, mais de surveiller ! Appelons un chat un chat !



Entre autres arguments, les représentants de la majorité, et du gouvernement, avancèrent de leur côté que le terme de « *vidéoprotection* » correspondait mieux à l’évolution des mentalités, qu’elle permettait également d’innocenter les éventuels suspects “*qui n’ont rien à se reprocher*“, de rassurer les bijoutiers et même, comme l’a rapporté **Louis Nègre**, sénateur UMP des Alpes Maritimes, de retrouver les malades d’Alzheimer perdus dans la ville “*dans les cinq minutes*“.



Les journalistes de StreetPress, qui ont **testé**

l’efficacité de la vidéosurveillance à Levallois-Perret, apprécieront : les policiers du PC de vidéosurveillance de Levallois-Perret, où ils étaient en reportage, ont mis 13 minutes à repérer deux autres journalistes, “*aisément identifiables par les poms-poms jaunes de cheerleader qu’ils agitent*“, placés sur une avenue fréquentée de Levallois…

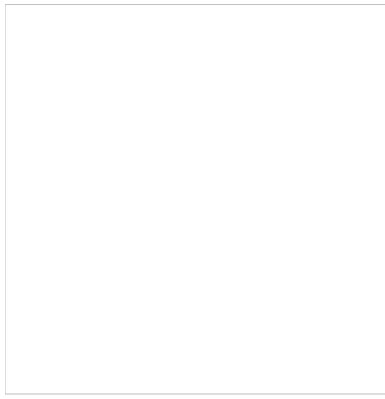
Autre argument, avancé par Louis Nègre, l’impartialité : contrairement aux policiers, les caméras n’ont pas d’états d’âmes, et ne risquent ni de péter les plombs, permettant ainsi d’éviter toute bavure… :



Certes, d’aucuns réclament des effectifs de police supplémentaires; tout le monde veut voir du “bleu” sur le terrain, et on comprend bien pourquoi. Mais, dans le même temps, lorsqu’une caméra, qui est parfaitement impartiale – une caméra, ça n’a aucune sensibilité !- filme en continu, les braves gens le savent et sont contents.



Ne dites plus fouille corporelle, mais… “guili-guili”



Winston Smith, le héros de **1984**, le roman de George Orwell, était chargé par son employeur, le Ministère de la Vérité, de revoir et corriger les archives afin que le passé corresponde à la version officielle du Parti...

Au contraire de Winston Smith, qui essayait de dénoncer Big Brother en écrivant son journal dans un coin de son appartement qui échappait au regard omniprésent du “télécran”, et donc de la Police de la Pensée, Alex Türk, lui, a décidé de la justifier, et il remporte haut la main la palme de la novlangue.

Invité à expliquer ce pour quoi il allait voter contre les amendements, et donc pour le remplacement du terme vidéosurveillance par celui de « *vidéoprotection* », Alex Türk s’est **justifié** en avançant que cela rendrait plus facile l’installation de systèmes de vidéosurveillance par les maires... “*de gauche*” :



J’aborderai l’aspect purement sémantique du débat en vous faisant part d’un constat. Dans le département du Nord, beaucoup plus de communes de gauche que de communes de droite recourent à des systèmes vidéo. Et les maires de gauche que je rencontre – j’en rencontre autant que de maires de droite – reconnaissent que le terme « vidéoprotection » passe mieux auprès de leurs administrés.

J’en conviens, il s’agit avant tout de communication politique. Mais si cette expression permet d’aider les maires qui ont fait le choix, comme c’est leur droit, de recourir à un tel système, je ne vois pas pourquoi on les empêcherait de l’utiliser.

Par conséquent, la querelle sémantique ne me paraît pas avoir beaucoup de sens. Même si certains pensent que la notion de « vidéosurveillance » correspond mieux à la réalité, le terme de « vidéoprotection » s’imposera par la force des choses, puisque les maires y trouveront un avantage.



Comme le note le Canard Enchaîné, qui relève cette incongruité dans son édition de ce mercredi 29 septembre 2010, “*si ce n’est que ça, il n’y a qu’à baptiser le Flash-Ball “bubble-gum”, la matraque “bâton de zan”, la fouille corporelle “guili-guili” et offrir à Türk un nez rouge pour amuser les enfants...*”.

Le lendemain de sa défense et illustration de la “*vidéoprotection*”, Alex Türk **votait** pour la LOPPSI, celle-là même qu’il avait pourtant critiquée dans un **avis de la CNIL**, signé de son président, Alex Türk.

Certes, le texte adopté au Sénat diffère de celui sur lequel Alex Türk avait été amené à se prononcer. Mais il n’a aucunement fait mention des aspects litigieux sur lesquels la CNIL s’était déclarée “*extrêmement réservée*” et qui restent gravés dans le projet de loi : absence de traçabilité des mouchards informatiques, extension des fichiers d’analyse sériele, recours accru aux fichiers policiers à l’occasion des enquêtes administratives...

On ne saurait clôturer cet article sans mentionner **Jean-Paul Amoudry**, sénateur centriste de

Haute-Savoie, et **commissaire** de la CNIL qui, lui, n'est nullement intervenu dans le débat, se contentant de voter oui à la LOPPSI.

Capture d'écran extraite d'un entretien accordé par Alex Türk à Télérama. Dictionnaire de la novlangue : Jet Lambda : L'Echo des savanes, juin 2008.

Photo cc Flickr **Tammy Green**.

7 pings

LOPPSI 2, bienvenue dans l'ère du capitalisme sécuritaire « # numéro lambda #
le 2 octobre 2010 - 17:33

*[...] Au passage, signalons la création de la CNV, « Commission nationale de la vidéoprotection », qui complètera la déjà faible mission de la CNIL en matière d'agrément et d'évaluation. Une couleur de plus pour Docteur Alex et Mister Türk...
[...]*

” UN SOURIRE DE HEIDI “ » Blog Archive » Les fichiers hors la loi de la
gendarmerie le 8 octobre 2010 - 15:10

[...] maires “de gauche” à mieux faire passer la pilule des caméras auprès de la population (voir Docteur Alex et Mister Türk). [...]

A Paris, la police aura des yeux tout partout » Article » OWNI, Digital Journalism
le 5 janvier 2011 - 17:35

[...] trop peur aux gens, au profit du bien plus adouci terme de “vidéoprotection” (voir Docteur Alex et Mister Türk), l'ingénieur général de l'armement chargé de le rendre intelligent en parle, lui, [...]

Défenseurs des droits: le gouvernement veut décapiter la CNIL « Claude-le-
Montois le 12 janvier 2011 - 13:58

*[...] récemment, Alex Türk avait également, en tant que sénateur, voté pour l'Hadopi, puis pour la LOPPSI, validant la substitution, digne de la “novlangue” orwellienne, du terme
[...]*

Le président de la CNIL a voté “pour” la Loppsi - Etoile Rouge le 22 janvier 2011 -
12:56

[...] Contacté, le secrétariat parlementaire d'Alex Türk, sénateur ex-RPR du Nord et membre du Rasnag, le groupe des sénateurs non-inscrits, et par ailleurs président de la CNIL, confirme que si Alex Türk n'a pas pris part à la discussion, il a bien voté, à main levée, pour la Loppsi, tout comme il l'avait déjà fait, en première lecture, lorsqu'il avait aidé le gouvernement à valider le remplacement du mot “vidéosurveillance” par le terme, très novlangue, de “vidéoprotection” (voir Docteur Alex et Mister Türk). [...]

Ma décennie Sarkozy S2E3 – la CNIL, c'est CNU I BUG BROTHER le 3 mai 2012
- 13:36

[...] facile l'installation de systèmes de vidéosurveillance par les maires... “de gauche” (voir Docteur Alex et Mister Türk) : “J'en conviens, il s'agit avant tout de communication politique. Mais si cette expression [...]

Plus belle la vidéosurveillance I BUG BROTHER le 12 juillet 2012 - 13:56

[...] Depuis, en effet, les autorités n'ont plus le droit de parler de “vidéosurveillance”, mais seulement de “vidéoprotection”, substitution digne de la Novlangue de George Orwell et qui fut, paradoxalement, encouragée par Alex Türk, alors président de la CNIL (voir Docteur Alex et Mister Türk). [...]

